

Communiqué de presse

#Artisanat #Emploi #Entrepreneuriat #Salariés #Indépendants

Baromètre de l'artisanat

En 2020, malgré la crise sanitaire, l'artisanat a résisté et maintenu ses emplois

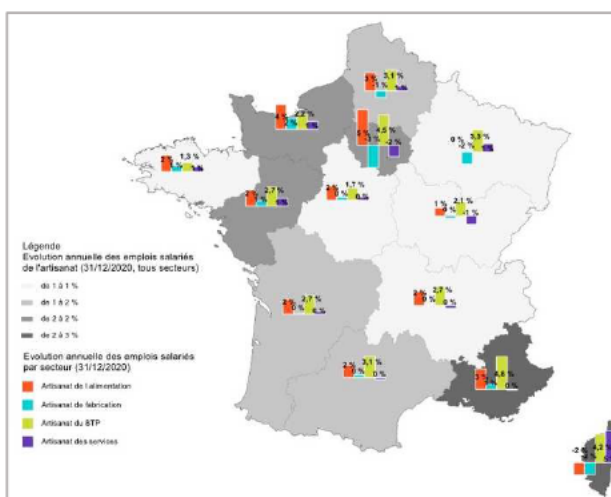
Paris, le 8 juin 2020 – L'édition 2021 du baromètre ISM-MAAF de l'artisanat évalue l'impact de la crise sanitaire sur les emplois salariés et indépendants. Si un effondrement de l'emploi était à craindre dans de nombreux secteurs, il semble que l'artisanat ait limité la casse. Les emplois salariés ont ainsi mieux résisté dans l'artisanat (+ 1,7 % par rapport à 2019) que dans l'ensemble du secteur privé (-2 %). Une tendance positive observée sur l'ensemble du territoire. Bonne surprise également du côté des indépendants : l'année a été marquée par une très légère augmentation des immatriculations (+ 1 % par rapport à 2019) malgré la baisse d'activité des micro-entrepreneurs.

Emploi salarié : il s'est maintenu sur l'ensemble du territoire malgré la crise

En 2020, malgré l'impact de la crise sanitaire et la crise économique qui en a découlé, **l'emploi salarié a bien mieux résisté dans l'artisanat** (+1,7 % par rapport à 2019, soit 28.000 emplois créés) **que dans l'ensemble du secteur privé** où les effectifs ont diminué de 2 % (-311.000).

Toutes les régions enregistrent une légère croissance des emplois salariés mais la dynamique est moins forte dans les régions du centre-est de la France. **C'est en Corse et en Provence-Alpes-Côte d'Azur que l'on observe les plus fortes augmentations** (+3 %). La création d'emplois a été moins forte dans le Grand-Est, en Bourgogne-Franche-Comté, en Auvergne-Rhône-Alpes, en Bretagne et en Centre-Val de Loire (+1%), mais le solde reste positif.

Évolution 2019-2020 des emplois salariés par région et par secteur



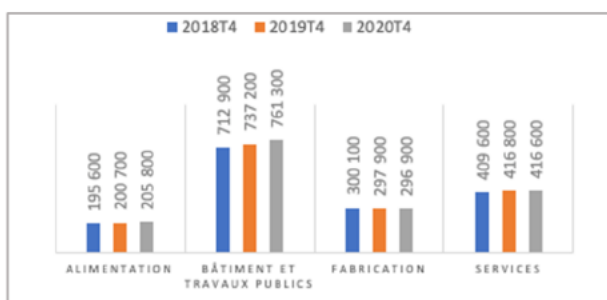
Marielle Vo-Van Liger, Directrice Marketing et Communication MAAF : « Malgré la crise qui l'a touché de plein fouet, et qui pouvait faire craindre un effondrement de l'emploi, le secteur de l'artisanat a prouvé sa grande capacité de résistance et de résilience. Si certaines activités ont été plus pénalisées que d'autres à l'instar de la coiffure et des soins esthétiques, la faute aux multiples périodes de confinement qui n'ont pas eu les mêmes répercussions selon les secteurs, l'artisanat a réussi à maintenir ses emplois salariés dans toutes les régions, même les plus touchées par la crise. »

La création d'emplois portée par le BTP et l'alimentation

La tendance positive observée à l'échelle nationale est menée par l'artisanat du BTP (+3 % d'emplois par rapport à 2019, 24 100 emplois créés) et de l'alimentation (+3 %, 5 100).

Une croissance qui s'explique par la hausse de la demande en travaux de rénovation et de la consommation à domicile et par le retour vers les circuits de proximité. **Les effectifs sont stables dans l'artisanat des services et de fabrication.**

Évolution 2018-2019-2020 des emplois salariés par secteur



Dans le détail, ce sont donc les secteurs du BTP qui sont les plus créateurs d'emplois et ce malgré l'arrêt des chantiers lors du premier confinement : maçonnerie générale/construction (+3%, soit 8 530 emplois créés en 2020), électricité / plomberie (+4%, 7 130 emplois) et travaux de finition du bâtiment (+2%, 6 760 emplois). Viennent ensuite la boulangerie-pâtisserie (+2%, 3 010 emplois), les services automobiles (+2%, 2 590 emplois) et la boucherie-charcuterie-poissonnerie (+3%, 1 610 emplois).

Sans surprise, les secteurs qui ont connu les plus grandes pertes d'emplois sont les secteurs qui ont été les plus touchés par les confinements successifs : les transports (-4 %, -540 emplois), la coiffure et les soins esthétiques (-2 %, - 2020 emplois).

Une baisse des embauches à relativiser en dehors du crack du 1^{er} confinement

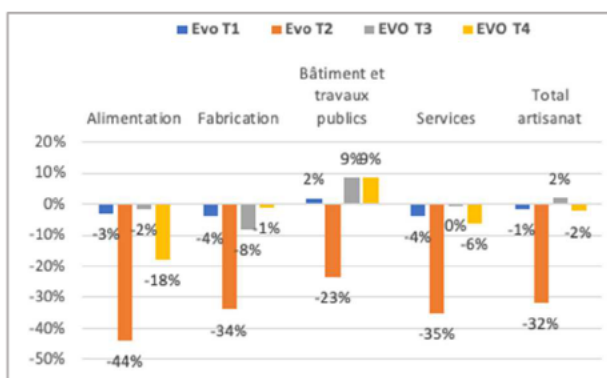
Les entreprises de l'artisanat ont réduit leurs embauches de 8 % en 2020. Une baisse que l'on peut imputer aux mauvais résultats du 2^{ème} trimestre 2020, période durant laquelle la France a été très strictement confinée. À cette époque, les entreprises de l'artisanat ont réduit leurs embauches de 32 % par rapport à 2019. Un recul observé dans l'ensemble des secteurs : l'alimentation (-44 %), les services (-35 %), la fabrication (- 34%) et le BTP (-23 %).

Toutefois, si l'on regarde les chiffres des trois autres trimestres, on observe que la dynamique de recrutement est relativement stable en 2020 par rapport à 2019 : -1 % d'embauches au 1^{er} trimestre, +2 % au 3^{ème} et - 2 % au 4^{ème}.

La reprise des recrutements aux 3^{ème} et 4^{ème} trimestres est tirée par l'artisanat du BTP, avec des recrutements en hausse de 9 % par rapport aux mêmes trimestres de l'année précédente.

Dans les autres secteurs, on observe de légers reculs qui peuvent s'expliquer par une baisse d'activité, par la plus grande prudence des entreprises mais aussi par la moindre mobilité des salariés (ils ont été probablement moins nombreux à changer d'entreprise, il y a eu donc moins de remplacements à pourvoir). Seul le secteur de l'alimentation a subi une baisse importante des embauches au dernier trimestre 2020 (- 18 %, surtout des CDD courts).

Évolution 2019-2020 des déclarations uniques d'embauche par secteur



Catherine Élie, Directrice des études de l'ISM : « La baisse globale des embauches dans l'artisanat en 2020 a été fortement influencée par le coup de frein brutal porté aux recrutements dans la plupart des secteurs »

d'activité au 2^{ème} trimestre, dans le contexte du premier confinement qui a mis le pays sous cloche et l'économie sur pause. Il faut donc relativiser cette baisse. Lorsqu'on regarde l'année dans son ensemble, on constate que la dynamique de recrutement s'est plutôt bien maintenue par rapport à 2019, attestant une nouvelle fois de la bonne résistance du secteur de l'artisanat face à la crise, grâce notamment aux dispositifs d'aide mis en place.

»

Création d'entreprises : très légère augmentation des immatriculations

Bonne surprise : **l'incertitude économique engendrée par la crise sanitaire n'a pas freiné la dynamique entrepreneuriale** en 2020. Les immatriculations ont ainsi connu une légère augmentation d'1 % sur l'ensemble de l'année.

Encore une fois, **c'est le 2^{ème} trimestre 2020 qui fait exception** : on enregistre à cette période un recul de 25 % des immatriculations.

Sur l'ensemble de l'année, **la progression des immatriculations concerne surtout l'artisanat de fabrication (+4 %)** et **le BTP (+2 %)**. Le léger recul des immatriculations observé dans le secteur de l'alimentation (-2%) peut s'expliquer par une baisse des opérations de transmission-reprise, liée au contexte d'incertitude.

Évolution 2019-2020 des immatriculations en par trimestre

	T1	T2	T3	T4	Total annuel
Artisanat de l'alimentation	3%	-32%	9%	11%	-2%
Artisanat du BTP	9%	-24%	16%	7%	2%
Artisanat de fabrication	13%	-16%	12%	6%	4%
Artisanat des services	6%	-28%	11%	4%	-1%
Ensemble Artisanat	8%	-25%	13%	6%	1%

Une baisse d'activité chez les micro-entrepreneurs

Moins couverts par les dispositifs d'aide, les micro-entrepreneurs de l'artisanat ont été sévèrement touchés par la crise. Cela d'autant plus que les chiffres d'affaires déclarés montrent **une baisse moyenne de 12 % de leur chiffre d'affaires, en particulier dans les activités de taxis-VTC (-57 %) et de coiffure / esthétique (-32 %)**.

FOCUS :

Revenus des travailleurs indépendants : ceux des micro-entrepreneurs sont deux à six fois moins élevés

Les micro-entrepreneurs se distinguent des autres travailleurs indépendants par le niveau de leurs revenus, beaucoup plus faible.

L'écart est le plus élevé dans les activités de l'artisanat de fabrication : **en 2018, le revenu annuel moyen (charges payées) était de 3 871 € contre 33 949 € pour un indépendants du régime classique.**

	2018		2019*
	Indépendant classique	Micro-entrepreneur	Micro-entrepreneur
Métiers de bouche	24 800 €	3 621 €	4 025 €
Métiers du BTP	30 365 €	8 038 €	8 981 €
Com.-réparation auto	27 459 €	5 160 €	5 663 €
Métiers de fabrication	33 949 €	3 871 €	4 088 €

Taxis - VTC	16 254 €	5 906 €	7 884 €
Activités de nettoyage	31 145 €	5 330 €	5 709 €
Réparations hors auto.	17 093 €	4 784 €	5 177 €
Coiffure et soins du corps	16 555 €	4 655 €	4 934 €

** données 2019 non encore disponibles pour les travailleurs indépendants*

Pour plus de résultats, recevez l'étude complète sur simple demande par mail

Méthodologie de l'étude

Le baromètre tire sa source principale des données de l'URSSAF, pour ce qui concerne les emplois salariés et non-salariés. Il s'agit des données brutes à fin décembre (non corrigées). Pour les emplois salariés, sont pris en compte les salariés des établissements de moins de 20 salariés dans les activités artisanales, hors apprentis et stagiaires.

À propos de MAAF

Marque du groupe Covéa, MAAF est l'un des premiers assureurs généralistes en France. Depuis 70 ans, il propose à ses 3,8 millions de sociétaires et clients des solutions globales en assurances (auto, habitation, risques professionnels mais aussi santé, prévoyance, assurance vie...) et des services à forte valeur ajoutée (assistance, crédits...). Aux côtés des artisans depuis sa création, MAAF compte aujourd'hui plus de 790 000 clients professionnels. www.maaf.fr

À propos de l'Institut Supérieur des Métiers

Centre national de ressources sur l'artisanat et la petite entreprise, l'ISM conduit une activité d'observation statistique, de veille et d'études sur l'artisanat et la petite entreprise. Il publie régulièrement des Tableaux Economiques des secteurs de proximité. L'ISM assure également une mission de formation des élus socio-professionnels.

Contact presse : Agence CorioLink

Candice Piekacz - Tél. : 06 71 38 53 15 - Email : candice.piekacz@coriolink.com